

de complaisance la mettroit à la suite dans la nécessité d'employer, peut-être inutilement, les chatimens les plus sévères pour rompre sa propre volonté. C'est aussi de cette manière qu'il faut, de bonne heure, faire passer aux enfans ces petits accès de colère qui se manifestent bientôt & qui souvent les portent à frapper ceux qui ne leur plaisent pas, ou qui refusent de contenter leurs désirs. Dez que la petite main qui a frappé aura reçu quelques coups, elle ne se prètera plus sitot aux mouvemens de la colère, & cette colère ne tardera pas à se calmer. Mais pour cela, il faut que la mère loin de se laisser attendrir par les larmes & les cris de ses enfans, demeure ferme dans la résolution de travailler avec l'assistance de Dieu à combattre leurs vices, dez qu'ils se montrent, c'est - à - dire, dez le berceau.

CHAPITRE III.

De l'Education des Enfans jusqu'à l'Age de sept ans.

§. I.

UN Enfant qui est heureusement parvenu à l'age de deux ans, & qui a pris un accroissement proportionné à cet age, annonce à ses parens de nouvelles obligations & exige d'eux un redoublement de soins. Qu'ils ne s'imaginent pas pouvoir travailler trop tot à lui donner une bonne éducation. On peut dans les commencemens commettre à cet égard bien des fautes qu'il
fera

fera à la suite difficile , & peut-être impossible de réparer. Les jeunes arbres sont des emblèmes naturels & parfaits des enfans. Un jardinier qui , pendant quelque tems , aura négligé de redresser les courbures d'une jeune plante , ne pourra que très difficilement en corriger à la suite les difformités. S'il en vient à bout , ce ne sera qu'en prenant beaucoup plus de soins & de peines qu'il n'en auroit fallu lorsqu'elle étoit encore tendre & flexible. On auroit donc grand tort de penser que l'enfance est l'âge qui mérite le moins d'attention ; Au contraire , c'est celui qui demande le plus de soins , & si on les néglige , on n'en peut attendre que de très facheuses suites.

§. 2.

COMME le corps est la partie de l'homme qui fait proprement l'objet de notre vue & le premier qui fixe notre attention , je commencerai ce Chapitre par les soins qu'on doit donner au corps d'un enfant. Il en est peu qui ayent sitôt les membres assez forts pour pouvoir , comme on dit , courrir à la rencontre de leurs années futures. La plupart ont besoin qu'on leur apprenne à se servir de leurs jambes pour se tenir debout & pour marcher. Je dis qu'ils ont pour cela besoin d'aide ; Car ce n'est que peu à peu qu'un enfant apprend à sentir ses besoins & à faire usage de ses membres. Si vous le placez sur un tapis étendu à terre , soit dans la chambre , soit en plein air , & que là , vous lui parliez avec amitié , vous verrez qu'il tachera de courrir à vous & que , s'il craint une chute , il étendra ses mains pour ne pas tomber sur la face. Ce moment

moment est celui où vous devez lui tendre la main. S'il est assis, aidez lui à se dresser & à marcher, en lui tenant la main sous le bras : Peu à peu retirez la main, mais à une telle distance que vous puissiez saisir l'enfant dezz qu'il viendra à chanceler ou à broncher. Encouragez le avec douceur à se tenir debout & à marcher, afin qu'il apprenne à connoître & à employer la force de ses jambes. Pour l'engager à changer les pieds, présentez lui un petit morceau de pain, ou quelque autre chose qui soit de son gout, vous verrez qu'il tendra la main & qu'il s'avancera pour recevoir votre présent. De tems en tems faites-le aller le long d'un banc, ou dans un promenoir de bois à roulettes. Si vous vous servez de la lisière, ne la faites pas de façon qu'elle lui envelope le corps, de peur qu'il ne se panche trop en avant comme s'il y étoit suspendu, mais contentez vous de lui attacher des bandes au dos de sa robe, afin qu'il s'accoutume à marcher droit. Plus votre enfant prendra plaisir à s'exercer de la sorte, plus ses forces augmenteront de jour en jour. Seulement ne précipitez rien, & n'exigez de lui rien qui soit au-dessus de ses forces. Consentez à le voir marcher six mois plus tard, plutôt que de le contraindre à faire trop tôt usage de ses jambes foibles, & de risquer qu'elles ne deviennent courbes. Tout ce que vous avez à faire ici se réduit à employer des paroles douces & des manières insinuantes pour exciter dans votre enfant le désir & le courage d'essayer ses forces. Ce qu'on nomme la nature, c'est-à-dire, cette faculté dont le Créateur a doué les corps, secondera vos intentions & les efforts de votre enfant. Lorsqu'il en verra d'autres

tres courir & jouer, cet instinct naturel le portera à quitter les bras de sa gouvernante pour les imiter. Déjà, avant qu'il puisse marcher, il témoigne l'envie qu'il en a, par un certain battement de pieds; Et en faisant ce mouvement, il s'imagine qu'il marche en effet. Son premier voyage sera d'aller depuis la chaise contre laquelle il sera adossé, jusques vers les genoux de sa mère. Peu à peu il ira plus loin, jusqu'à pouvoir courir & sauter. Les chutes qu'il fera lui seront même avantageuses, parce qu'elles le rendront plus précautionné. Lorsqu'il vient à perdre l'équilibre & qu'il est sur le point de tomber, si vous ne pouvez pas le saisir par le corps avec les deux mains, gardez vous de le retenir, en le prenant par un bras; Vous pourriez par là lui occasionner un mal plus grand que celui qu'une chute pourroit lui faire.

§. 3.

LA façon d'habiller un enfant ne contribue pas peu à lui rendre aisé le maniment de ses membres; c'est pourquoi il est bon que son habillement soit un peu ample & léger, de manière qu'il soit bien couvert, sans être chargé. La coutume qu'ont certaines nations de laisser la tête, le col & l'avant-bras des enfans découverts, me paroît meilleure, pour leur santé, que celle de les couvrir de bonnets & de mouchoirs. On remarque que ceux qu'on a accoutumés à cette dernière façon d'habillement sont plus sujets que d'autres à prendre du froid & à être attaqués de fluxions, de rhumes, d'esquinancies, &c. Du moins faudroit-il éviter tout ce qui pourroit rendre leur constitution délicate,

D

foible

foible & molle. Ces corps de baleines, qu'on pourroit avec raison appeller des cuirasses, dont on revet les enfans, leur sont incontestablement plus préjudiciables qu'avantageuses; c'est pourquoy on feroit très bien de les bannir tout à fait. Pour leur tenir le corps ferme & droit, il vaudroit mieux leur donner une espèce de petit pourpoint de sangle. S'il y a de la vanité à orner les enfans d'habits somptueux & brillans, c'est leur glisser un poison subtil dans le cœur que d'admirer leur habillement, de leur dire qu'ils sont beaux, jolis, charmans. Ces sortes de flatteries sont comme autant d'étincelles qui servent à allumer d'avantage le feu de l'amour propre & à nourrir l'orgueil qui est inné à tous les enfans. Il y a même plus, ces habillemens riches des enfans servent aussi, du côté des parens, à satisfaire une vanité dont ils devroient avoir honte. Contentez-vous donc de donner à vos enfans des habits qui soient nets, modestes, faits pour la durée, & non pour le luxe. Apprenez leur par votre exemple le soin qu'on doit avoir de les ménager & de les maintenir propres. Par là ils s'accoutumeront à la propreté, à œconomiser & à vous épargner bien des dépenses inutiles.

§. 4.

IL est tems que je parle de l'alimentation qui comprend le boire & le manger. La nourriture des enfans se règle naturellement sur les facultés & les circonstances de leurs parens. Que ceux-ci soient riches ou pauvres, ils ne doivent jamais accoutumer leurs enfans aux su-

ceries,

ceries, ni à d'autres friandises. Ce seroit causer un préjudice considérable à leur santé & mettre dans leurs corps le levain d'un grand nombre de maladies. Parmi les choses qui leur sont nuisibles, il faut compter les boissons fortes, le vin, les liqueurs, le Thé & le café, on ne doit leur en donner que très peu ou point du tout. Qu'on se rappelle ici le but qu'on se propose dans le manger & dans le boire, on comprendra aisément de quelle manière il convient de nourrir des petits enfans. Ce but n'est autre que d'appaîser leur faim & leur soif par une nourriture saine, proportionnée à leur age & à leur complexion. Cette nourriture saine ne consiste pas dans des confitures ou d'autres friandises, mais dans du laitage, du pain bien cuit, de bons légumes, avec très peu de viande. Lorsque les enfans ont atteint l'age de deux ou de trois ans, on peut leur donner pour déjeuner le potage indiqué au chap. II. §. 8. ou une soupe de pain rapé & de lait mêlé d'eau, avec un peu de beure en place de sucre. Vers les dix heures, vous pourrez appaîser leur faim par une petite tranche de pain ou par une tartine, ou croute légèrement frottée de beure. A midi ils seront repus sobrement à la table de leurs parens. A trois heures après midi, on les repaîtra d'un gouter semblable à ce qu'on leur a donné à dix heures; Le soir avant de les coucher on leur fera manger une soupe ou une bouillie. Pour boisson ordinaire on pourra leur donner du lait & de l'eau. En Allemagne on se trouve bien de leur faire prendre à souper de la bière légère dans laquelle on a mis du pain émiété ou coupé par petites trenchés. A cet égard on ne peut

prescrire aucune règle générale. Mais ce qui est utile à tous & praticable en tout lieu, c'est de ne pas faire de l'estomac des enfans un garde-manger. Faites leur prendre leurs repas dans des tems convenables & réglés : Donnez leur peu à la fois & souvent. Appaisez leur faim & leur soif, mais n'affouvissez pas leur gourmandise & ne contentez pas leurs fantaisies. Ayez la prudence de ne les pas exciter à la friandise par des alléchemens, & ne permettez pas que d'autres leur en présentent. Et comme on ne peut pas éviter que quelqu'un ne leur offre de pareils appas, accoutumez de bonne heure vos enfans à vous donner à garder leurs bonbons & à vous en demander un peu de tems en tems. Ils ont la main petite & facile à remplir. Par de douces persuasions vous viendrez à bout de leur faire comprendre que les friandises sont nuisible à la santé & qu'il en faut user modérément. Surtout, ne vous laissez jamais vaincre par les cris & les larmes qui partent d'une propre volonté opiniatre. Aussitot qu'ils auront remarqué une ou deux fois qu'ils réussissent par ce moyen à vous forcer de faire ce qu'ils veulent, ils ne manqueront pas d'en faire usage à la suite, à votre grand chagrin & à leur dommage. S'ils remarquent au contraire que leurs pleurs ne vous ébranlent pas, bientôt ils s'accoutumeront à se ranger à l'obéissance. L'ancien proverbe est vrai, qui dit : Que les hommes ne naissent pas gourmands, mais qu'ils le deviennent par l'éducation. Ne donnez donc pas à vos enfans autant à manger qu'ils veulent, mais autant que vous le jugez convenable. Ne permettez pas qu'ils fassent eux-mêmes le choix des viandes, mais accoutu-
mez

mez les peu à peu à manger de tout ce qui se fert sur la table de la famille. S'ils prétextent qu'ils ne peuvent pas manger de tel ou tel mets, observez si, après l'avoir avalé, ils s'en trouvent mal, ou s'ils ont des provocations à vomir? En ce cas, ne les forcez point à en manger, jusqu'à ce que peu à peu ils s'y accoutument d'eux mêmes; Mais si vous ne remarquez rien de tout cela, ne leur faites point de quartier & obligez les à manger de tout.

§. 5.

LE boire & le manger ne suffisent pas à l'accroissement des enfans & à leur procurer une constitution saine & vigoureuse. Ils ont aussi besoin de mouvement & d'exercice pris en plein air. Pour cela, on pourra commencer par les promener dans un petit chariot tout simple & non suspendu, pour les accoutumer de bonne heure à esluier la fatigue des secouffes. De tems à autre on pourra aussi les asséoir sur la terre ou sur du sable, soit dans un jardin, soit dans un bocage. C'est par ce moyen que bien des enfans ont été garantis d'un commencement d'obstruction & de chartre dont ils étoient menacés. Quand ils savent marcher, on peut leur faire faire souvent de petites promenades, en les tenant par la main. Vous ne pouvez trop souvent leur procurer des petits exercices semblables. Ils ont déjà naturellement & dez leur plus bas age, un penchant marqué à jouir de l'air libre, parce que, sans réfléchir, ils sentent déjà que cela leur fait du bien. De là vient que, quand on ne leur ouvre pas la porte, ils cher-

chent, pour s'en procurer l'ouverture, des moyens qui sont très souvent dangereux. Ici il faut seulement avoir soin de ne les pas faire passer subitement d'un grand chaud à un grand froid, ni d'un grand froid à un grand chaud.

Dez qu'ils seront parvenus à l'age de quatre à cinq ans, on pourra les accoutumer à faire différentes sortes de mouvemens & d'exercices, tant des pieds que des mains; Par exemple, à relever ce qui est tombé à terre, à porter d'un lieu à l'autre des petites charges proportionnées à leurs forces & à rendre d'autres petits services semblables, soit dans l'intérieur de la maison, soit au jardin, soit à la Campagne. Pour les engager à s'y prêter avec plaisir, il suffit qu'on les y invite avec douceur, & qu'on varie souvent ces petits exercices. A mesure qu'ils deviendront plus robustes, on pourra leur faire voiturer du sable ou des pierres avec un petit chariot ou avec une petite brouette; Et tandis que les garçons aquerront ainsi la force des membres & l'habitude de supporter la fatigue, les mères pourront exercer les petites filles à tricoter, à filer, ou à coudre; Toutefois sans les astreindre à rester longtems assises, mais en leur procurant par intervalle l'occasion de prendre l'air & de se donner du mouvement.

§. 6.

C'EST principalement aux enfans de cet age qu'on doit permettre le jeu; Et cela, parce qu'ils ont besoin d'un genre de récréations & d'occupations proportionnées à leur age & à leurs

leurs forcés. Ces petits divertissemens servent à leur rendre l'humeur gaye, au lieu que, sans cela, ils pourroient contracter une humeur sombre & chagrine. Chez les petits enfans, on peut souvent dissiper l'inquiétude & le sentiment de la douleur par le bruit d'un grelot, ou par quelque autre jouet. Pour que ces amusemens produisent cet effet, il faut que l'objet qu'on présente à l'enfant frappe tellement ses yeux & ses oreilles qu'il détourne son attention du sentiment désagréable qu'il éprouve. Cependant il ne faut pas que le bruit qu'on fait pour le distraire aille jusqu'à l'étourdir. Quant aux enfans qui sont plus avancés en âge, on ne doit leur permettre le jeu qu'autant qu'ils en ont besoin pour se délasser du travail; Encore faudroit il que ces jeux fussent le plus souvent des jeux d'exercice. Par exemple, le jeu de paume, la course, &c. Pourvu cependant qu'ils ne s'y échauffent pas trop & qu'ils n'en deviennent pas passionnés, mais qu'ils restent toujours dans les bornes qu'on leur a prescrites.

A l'égard de la promenade, elle devoit toujours avoir l'utilité pour but; comme, d'apprendre à connoître les plantes, de cueillir des fleurs ou des bayes dont on peut faire usage dans l'économie. Par là on rend leurs plaisirs utiles & on les empêche de donner dans une trop grande dissipation.

Lorsque le tems ne permet pas de fortir, on peut leur fournir à la maison les moyens de s'occuper au travail & de se récréer par quelque amusement. Ils s'exerceroient, par exemple, à construire

fruire des maifonnettes de bois ou de carton, des petits moulins, des pompes, des chariots & d'autres petites machines. Les filles de leur côté pourroient s'amuser à habiller leurs poupées, à leur faire des lits & des berceaux, ou à arranger une petite batterie de cuifine comme fi elles avoient un repas à préparer. En un mot, on peut regarder comme des récréations permifes & utiles tous les jeux d'enfans dans lesquels il n'entre rien d'indécent ni de trop badin, ceux auxquels ils ne s'amufent pas pendant toute la journée, ceux par lesquels ils acquièrent de l'intelligence & de la dextérité pour des chofes utiles, ceux enfin qui leur procurent un plaifir innocent & un mouvement avantageux au corps.

§. 7.

LE fommeil eft une des chofes les plus néceffaires à la fanté des enfans de cet age. Ceux de deux, jufqu'à trois ans, ont encore befoin d'une ou de deux heures de repos après midi, & on fait bien de les mettre au lit le foir à huit heures. Dez qu'ils ont paffé quatre ans, on peut leur retrencher le fommeil de l'après-midi; Ils en dormiront d'autant mieux la nuit, furtout fi, pendant le jour, ils ont eu occafion de fe donner du mouvement. On leur fera observer cette règle autant que les circonftances de la maifon pourront le permettre.

Comme, malgré toutes les précautions poffibles, les enfans peuvent être attaqués de différentes maladies, ils ont d'autant plus befoin d'être foignés, qu'ils ne font pas en état de s'aider par eux

eux mêmes, & que souvent ils ne peuvent pas faire connoître où ils ont mal, ni ce qui leur manque. On ne doit pas s'attendre à trouver ici la méthode de traiter les enfans malades. Lorsqu'il ne se trouve point de médecin, à l'assistance duquel on puisse avoir recours, on peut consulter quelque bon livre qui traite des maladies des enfans. Un Médecin allemand, nommé Unzer a donné sur cette matière un très bon Traité, intitulé Manuel médicinal, duquel j'extraurai ici quelques observations. Deç qu'un enfant se plaint, qu'il paroît inquiet & abattu, qu'il a la vue trouble, du dégoût pour le manger, de la chaleur & des agitations pendant le sommeil, il faut d'abord examiner, si c'est le boire ou le manger, ou le froid ou quelque autre cause, qui ait produit ce dérangement? Par là on pourra découvrir la nature de la maladie, dont un bon livre indiquera le remède; Et alors le meilleur parti sera d'en faire usage & d'en attendre le bon effet de la bénédiction de celui qui a dit: *Je suis l'Eternel qui te guérit*, Exode XV. v. 26. On doit supposer que des parens qui ont quelque tendresse pour leurs enfans ne manquent pas, dans cette occasion, de leur témoigner qu'ils compatissent à leurs maux. On suppose aussi qu'ils ont soin de les exhorter avec douceur à la patience & de leur mettre devant les yeux l'exemple que le Fils de Dieu nous a donné dans sa passion. Cependant on doit aussi les avertir qu'ils s'abstiennent soigneusement de paroître alarmés devant leurs enfans, ou de les trop plaindre, ou de faire des lamentations capables d'augmenter leur inquiétude & de rendre leur propre volonté plus capricieuse & plus opiniâtre. Ici,

il convient de se conformer à ce qui à été dit dans le Chapitre II. §. II. touchant les enfans au berceau. C'est un préjugé, non moins dangereux que faux, qu'il faille suivre en tout la fantaisie des enfans malades; Et cela, sous prétexte qu'ils se portent mal, & que le mal pourroit empirer si on les obligeoit à observer ce que la maladie exige & que le médecin prescrit. Cette fausse, je dirois presque, cette folle complaisance pour des enfans malades, ne peut avoir que des suites très facheuses, tant pour leurs parens que pour eux-mêmes, ne fut-ce que de les rendre autant capricieux & entetés après leur guérison qu'ils l'ont été pendant leur maladie. Je le repète, il faut examiner si l'inquiétude de l'enfant est l'effet de la douleur qu'il ressent, ou si elle a pour cause une propre volonté qui n'a point été satisfaite, ou qui demande de l'être. Dans ce dernier cas, au lieu de céder à ses caprices, on doit sans aigreur, lui faire entendre raison & persister à ne pas faire ce qu'il prétend. Mais si son inquiétude est produite par une attaque de maladie, il en faut rechercher la véritable cause & tâcher d'y remédier. Ce dérangement provient quelque fois de ce que la chambre est trop chaude, ou de ce qu'on l'a couché dans un lit trop rempli de plumes. Alors il faut lui procurer un air plus frais, sans pourtant le trop refroidir. D'autres fois il arrive que l'enfant s'agite dans son lit, parce qu'il y est mal couché ou qu'il le blesse, il faut donc l'en oter & le mettre plus à son aise.

Le tems auquel les enfans sont menacés de la petite vérole demande surtout une attention particulière.

ticulière. Ici je ne blamerai pas ceux qui suivent la coutume introduite depuis peu en Europe, de faire l'inoculation de la petite vérole. Que ceux qui veulent pratiquer cette méthode avec foi & dans la confiance en la bénédiction de Dieu, le fassent en son Nom, j'y consens. Mais que ceux qui, par scrupule de conscience, aiment mieux attendre que leurs enfans contractent cette maladie par la voye naturelle, prennent de bonne heure les sages précautions que prescrivent les Médecins. Ils feroient même bien d'observer, dans le traitement de la petite vérole naturelle la manière d'y préparer les enfans qu'ont indiquée les Auteurs qui ont écrit sur l'inoculation. Qu'ils ayent soin de ne pas tenir leurs enfans dans une chambre trop chaude, ni couverts de beaucoup de lits. Une couverture légère leur suffit, & on doit renouveler l'air de la chambre une couple de fois par jour. Quant aux remèdes, on n'en doit user que le moins qu'il est possible, & si l'on en fait usage, il en faut recommander l'effet à la bénédiction du Seigneur, en abandonnant entre ses mains le corps & l'ame de l'enfant.

§. 8.

LE soin d'entretenir les enfans dans une propreté continuelle est aussi d'une nécessité absolue. Non seulement on tiendra nets tous leurs linges, leurs habits & leurs lits, mais encore on ne permettra pas que leurs corps, ni aucun de leurs membres soient couverts de saleté. Toute crasse & ordure bouche les pores de la peau, empêche la transpiration insensible qui doit être continuelle, & par là, la masse du sang

con-

contracte des acrimonies qui forment le levain de plusieurs maladies. Rien n'est plus propre que l'eau à détacher toutes les saletés & à maintenir le corps net. Rien ne les rend plus éveillés & mieux dispos que quand on leur lave, soir & matin, le visage & le col d'eau fraîche. C'est même pour eux un préservatif contre les fluxions. Il n'importe qu'au commencement ils ressentent quelques petits frissonnemens, la suite fait voir qu'ils s'en portent mieux & qu'ils en dorment plus tranquillement. Avec cela, il faut leur tenir la tête propre, en les peignant tous les jours. Même les plus petits ont besoin de cette opération, parce que les dents du peigne, ou les foyes de la brosse enlèvent la crasse qui couvre les pores, & facilitent ainsi la transpiration. La gale à la tête, la teigne, la rache, ne proviennent le plus souvent que de la malpropreté, ou elles se contractent par l'approche de ceux qui en sont infectés. Vous en préserverez vos enfans en les tenant propres & en les éloignant de la fréquentation des galeux & des teigneux.

Une autre observation, non moins importante que celles que nous venons de faire est celle-ci. Peu de parens font attention qu'une bonne posture de corps contribue beaucoup à la santé. Cependant il est très vrai qu'une attitude extérieure, qui n'est pas naturelle, gêne les parties internes du corps. Il faut donc, dez le plus bas âge, accoutumer les enfans à se tenir debout & à marcher tête levée, la poitrine avancée & le corps droit, sans panacher ni à droite ni à gauche. On doit de même veiller à ce qu'étant assis, surtout à table, ils ne replient pas le corps en avant,
ou

ou qu'ils ne s'appuyent & ne s'acoudent pas sur la table, parce que cette posture, devenue habituelle, leur rétroicira insensiblement la poitrine, gênera les poulmons & empêchera les autres viscères de faire librement leurs fonctions. Même attention lorsqu'ils sont au lit ; Il faut les accoutumer, autant qu'il est possible à y être bien étendus, de manière que tout le corps soit couché en ligne droite horifontale, & qu'aucune partie d'u corps ne soit plus élevée que l'autre, à la réserve de la tête, qui peut l'être un peu d'avantage. Et comme il est plus aisé de faire contracter aux enfans une bonne habitude, qu'il ne l'est de la corriger lorsqu'elle est une fois formée, leurs parens, & ceux qui les soignent, doivent à tous ces égards observer les devoirs que la fidélité exige d'eux.

§. 9.

J'EN viens maintenant à la partie la plus essentielle de l'education des enfans ; je veux dire, au soin qu'on doit avoir de leurs ames, & en particulier à la manière dont on doit cultiver leur esprit. Les facultés de l'ame commencent à se développer dans les enfans vers la deuxième année de leur age, chez les uns plutot, chez les autres plus tard, & d'une manière plus ou moins sensible. On remarque en eux une attention curieuse à tout ce qu'ils voyent & qu'ils entendent. Les premières représentations des objets ne font sur eux que des impressions assez légères ; Mais peu à peu elles deviennent plus fortes & restent plus longtems gravées, surtout lors que ces représentations sont reitérées de tems
en

en tems. Cependant leurs premiers désirs se portent plutôt vers les choses sensibles ou matérielles, que vers des objets de spéculation; Et tout désir suppose en eux une représentation de la chose désirée.

Quelles doivent donc être, suivant l'intention des parens chrétiens, les premières idées & les premiers sentimens de leurs enfans? L'objet par excellence, & le premier qui mérite incontestablement de leur être proposé, est leur Créateur, leur Dieu, devenu visible en la personne de Jésus, Dieu & Homme; La représentation de ce Dieu Sauveur, dans le tableau de ses souffrances & de sa mort en croix. Si vous convenez de cette vérité fondamentale du Christianisme, mettez devant les yeux de vos enfans l'image de Jésus souffrant, versant son sang précieux, & mourant pour nous. Apprenez leur des passages de l'Écriture sainte & des versets de Cantiques qui parlent de ce grand Mystère de la piété. Rendez les peu à peu attentifs aux prières que vous adressez au Seigneur pour vous & pour eux. Racontez leur de tems en tems l'histoire de sa naissance, de sa sainte vie, de ses souffrances amères, de sa mort douloureuse, de sa glorieuse résurrection & de son ascension au ciel; Et cela, d'une manière simple & sensible, afin qu'ils en aient le cœur touché & qu'ils comprennent que c'est là ce que vous savez & que vous avez à leur apprendre de plus grand, de plus beau, de plus consolant & de plus salutaire. Successivement vous pourrez leur raconter l'Histoire de la Bible, en leur montrant en même tems la représentation de chaque événement sur une estampe bien gravée.

vée. Si vous avez le talent de leur rendre ce récit intéressant & autant animé que si vous aviez été témoin du fait en question, vous réussirez à leur en faire conserver une profonde & heureuse impression. Vous les mettrez même en état de pouvoir dans peu vous raconter les mêmes histoires avec sentiment.

En suivant cette route, vous apprendrez à vos enfans, dez le berceau, que Jésus est le grand objet de la foi, que c'est pour être à lui qu'ils sont nés, que tout leur bonheur consiste à le connoître, à le posséder, à le servir & à vivre dans sa communion; Mais qu'au contraire, le souverain malheur consiste à avoir l'esprit & le cœur éloigné de lui & à être séparé de lui par le péché. Cette façon d'instruire les enfans entre essentiellement dans ce que j'appelle une Education chrétienne. Cependant, en leur donnant ces instructions, gardez vous bien de les forcer à les entendre & à fixer malgré eux la vue sur les figures que vous leur montrez. Faites leur plutôt regarder comme un grand chatiment le refus de leur montrer ces belles choses, ou de chanter des cantiques & de prier Dieu avec eux. Ils apprendront par là à en mieux connoître le prix, & sentiront que le mépris qu'ils en font, est une preuve de la mauvaise disposition de leur cœur.

§. 10.

ON ne doit jamais donner aux enfans des idées fausses des choses dont ils demandent d'être instruits, mais nommer chaque chose par son vrai nom, & donner des réponses claires

claires & précises à leurs questions. Par exemple, quand ils demandent d'où les enfant viennent & comment ils entrent au monde? Je fais qu'il y a bien des pères & mères qui se trouvent embarrassés d'y répondre convenablement. A cette question on peut leur donner pour réponse le passage du Psaume XXII. où David dit: *Seigneur, tu m'as tiré des flancs de ma mère.* On peut en même tems leur citer là-dessus l'exemple du Sauveur, duquel il est dit, Qu'il est né de la Vierge Marie. S'ils s'avisent de pousser la curiosité plus loin sur la manière dont les enfans naissent, vous pourriez les satisfaire en leur faisant comprendre qu'il doit nous suffir de savoir que tout ce qui se fait dans la nature est l'œuvre de Dieu, & que c'est une curiosité blamable de prétendre approfondir la manière dont il fait ce qu'il fait. Par exemple, nous nous efforcerions en vain de comprendre comment un épie de blé, ou un arbre, est devenu d'un petit grain de semence & parvenu à la hauteur où nous le voyons.

Entre autres idées fausses qu'on fait naître aux enfans, sont ces épouvantails par lesquels on les intimide soit pour les empêcher de pleurer, soit pour les obliger à obéir, comme lorsqu'on leur parle de phantomes, ou de revenans, & que la personne qui leur en parle, témoigne par sa mine & par ses gestes, qu'elle en a peur elle-même. C'est de là que provient cette crainte superstitieuse dont beaucoup de personnes âgées ont encore tant de peine à se guérir. On doit aussi s'abstenir de leur faire peur du tonnerre & des éclairs. Loin de leur en inspirer de la frayeur, il faut leur faire entendre ce que dit le Roi David: Que c'est
le

le Dieu fort de gloire qui fait tonner, & qui ébranle la terre pour la rendre fertile. De là on peut juger combien on se rend coupable en parlant aux enfans de Fées, de Loups garoux, de revenans & d'autres chimères semblables. Il est vrai qu'ils prennent plaisir à entendre raconter ces sortes de fables, mais ce plaisir même est une preuve de la dépravation de l'esprit humain qui aime mieux se repaître des récits faux, de monstres & de prodiges, que d'histoires véritables. Toutes ces représentations ne servent donc qu'à donner aux enfans une idée bizarre & romanesque de la nature. Et ce qui achève de les rendre dangereuses & criminelles est lorsqu'on mêle ces contes fabuleux avec les histoires de la Bible, comme l'a fait l'Auteur du magasin des Enfans. Par là, le vrai & le faux se gravent pèle mèle dans la mémoire & se rangent dans la classe des choses qui ont le même caractère de crédibilité & de vérité; ce qui est très pernicieux.

Il ne faut pas mettre au rang de ces Contes chimériques les Paraboles & les fables morales. Celles-ci ne renferment rien de dangereux, parce qu'un enfant conçoit aisément qu'une fable de cette espèce, par exemple, celle du loup & de l'agneau, quoique de pure invention, a été imaginée pour donner une instruction utile & sensible. De là vient que l'Esprit de Dieu n'a pas dédaigné de faire usage de ces sortes de similitudes dans l'Écriture sainte.

Je ne puis me dispenser de condamner encore ici une autre espèce de fausse représentation. Lorsque les enfans tombent, ou qu'ils se heur-

E

tent,

tent, il arrive souvent qu'une mère, ou une servante inconsiderée, frappe la terre, ou la table, ou autre chose qui a blessé l'enfant, comme pour décharger sa colère sur ce corps inanimé. C'est là une sorte de vengeance qui n'est pas seulement insensée mais encore très pernicieuse à l'enfant, en ce qu'elle l'excite & l'autorise à devenir lui-même vindicatif. Au lieu de cette folle manière d'agir, dites amiablement à l'enfant qui est tombé, ou qui s'est blessé, fut-ce même jusqu'au sang, que la blessure est légère que vous y remédiez & qu'il fera bientôt guéri. Ne permettez pas non plus que votre enfant batte à son tour celui qui l'aura frappé, engagez-le plutôt à pardonner à celui dont il a reçu des coups, & proposez lui pour modèle le Fils de Dieu, pardonnant ceux qui le maltraitoient & priant pour eux.

§. II.

COMME les enfans dont nous parlons sont parvenus à l'âge où ils peuvent déjà parler & apprendre, il faut se donner la peine de les accoutumer à prononcer distinctement & intelligiblement les lettres, les syllabes & les mots. Ne permettez pas que personne leur parle en termes mal articulés, ou qu'on affecte de balbutier pour imiter leur jargon enfantin. Tachez de leur former l'oreille en leur faisant bien sentir la différence des sons qui ne diffèrent que peu l'un de l'autre, par exemple, du B. & du P. du D. & du T. Vous y accoutumerez peu à peu leurs organes, en les leur prononçant vous-même d'une voix claire & distincte. S'il se trouve une lettre, telle qu'est l' R. qui soit pour eux difficile à pro-

à prononcer, ne vous en impatientez pas, mais ne cessez pas non plus d'essayer de tems en tems de la leur faire prononcer, jusqu'à ce qu'ils y réussissent. Alors ils témoigneront la joye qu'ils ont eux mêmes du succès de vos peines.

Pour leur apprendre l'Alphabet, procurez vous, non des lettres initiales ou majuscules, mais des grosses lettres du caractère ordinaire, & après les avoir coupées de quelque vieux livre, collez les chacune séparément sur un petit morceau de bois mince ou de carton, & donnez les leur pour jouer avec. Nommez leur deux ou trois de ces lettres, quelques fois par jour, & engagez les à les répéter après vous. Demandez leur le lendemain qu'ils vous montrent les trois lettres qu'ils avoient apprises le jour précédent. S'ils les connoissent bien, montrez leur en deux ou trois autres; Sinon, répétez leur les premières, & faites leur espérer que, si demain ils peuvent vous les montrer, vous aurez la complaisance de leur en apprendre d'autres. Lorsqu'ils auront appris à les connoître toutes, vous pourrez commencer à les leur faire assembler, en leur montrant comment il faut les épeller. Ils pourront aussi se servir de ces lettres détachées comme d'un jouet & s'amuser à en former des croix, des étoiles, des quarrés & d'autres figures. Enfin, dez qu'ils sauront assez bien assembler les lettres pour en former des mots, on pourra leur montrer à composer sur la table les petites questions & les demandes qu'ils ont à faire, en leur promettant qu'on leur accordera ce qu'ils auront demandé de cette manière. C'est pour leur apprendre ainsi de bonne heure la composition des mots & l'orthographe

E 2 qu'on

qu'on a inventé les petits Bureaux d'imprimerie ; Et quiconque voudra bien fournir à cette petite depense, ne pourra faire à ses enfans un présent plus utile & plus agréable.

L'age de quatre à cinq ans est celui où l'on peut envoyer les enfans à l'école, mais on fera bien de ne les y laisser que pendant une heure avant midi, & autant après midi, ayant soin, chaque fois qu'ils en sortent, de leur demander ce qu'ils y ont appris. C'est une très mauvaise coutume que celle d'astreindre les enfans de cet age à rester plus d'une heure de suite à l'école ; Car comme on ne peut pas exiger d'eux une attention qui dure plus longtems ; en les retenant pendant deux ou trois heures, on les met dans le cas de s'ennuyer, de devenir inquiets & remuans, par conséquent d'être chatiés & de ne retourner que malgré eux à l'Ecole.

Aussitot qu'ils sauront lire, faites leur faire, chaque jour, une petite lecture, soit dans le Nouveau Testament, soit dans quelque autre livre édifiant ; Mais assujettissez les en même tems à lire distinctement, à bien articuler tous les mots, à ne pas faire des inflexions de voix qui approchent du chant, à ne retrancher & à n'ajouter aucune lettre, à observer la ponctuation, & à s'arrêter plus ou moins, lorsqu'il y a un point ou une virgule. Par là vous serez les coopérateurs de leurs maitres d'école, comme ceux-ci sont les vôtres dans l'instruction & l'éducation de vos enfans.

Apprenez leur de tems en tems quelque beau pas-

passage de l'Écriture sainte, ou un petit cantique de prière, en ne leur en disant qu'une ligne à la fois & en la leur faisant répéter, jusqu'à ce que, par une fréquente répétition ils l'aient appris par cœur. Lorsqu'ils sauront un cantique, apprenez leur en l'air, en leur faisant accompagner votre voix de la leur, ou de quelque instrument, s'ils savent en jouer. Non seulement vous leur formerez ainsi peu à peu l'oreille & la voix, mais encore vous en ferez de ces enfans chrétiens & chéris de Dieu, de la bouche des quels il se plaît à tirer sa louange.

Pour ce qui concerne l'Écriture, il est bon que les garçons commencent à l'apprendre à l'âge de six ans. Quant aux filles, elles pourroient ne commencer qu'à huit, mais plutôt, si elles y ont de bonnes dispositions. Celles qui n'écrivent pas encore pourroient être employées à des petits travaux domestiques, ou à d'autres ouvrages portables à leur sexe, tandis que les garçons sont occupés à l'écriture.

§. 12.

C'EST aussi à cet âge que les enfans doivent être formés à avoir une contenance, une démarche, des gestes & des manières décentes. Ici des parens chrétiens se gardent bien de leur faire prendre, ou de leur permettre un air extérieur qui soit contraint, affecté, ou qui sente l'hypocrite; Au contraire, ils ont soin de les instruire à parler & à agir d'une manière qui, non seulement s'accorde avec leurs vrais sentimens, mais encore, qui ne choque & ne scanda-

lise personne. Quant aux sentimens, il demeure vrai que les premiers qu'on doit leur inspirer sont ceux de la Religion, de la crainte de Dieu, de ce que nous devons à notre Créateur, à celui qui nous a rachetés; mais il faut leur inculquer ces sentimens d'une manière évangélique, c'est-à-dire, douce, affectueuse, exemte de cette gêne & de cette contrainte qui ne produit qu'une crainte servile & piété legale, souvent fausse ou farouche. Au reste, comme la posture du corps doit répondre aux mouvemens de l'ame, on fait bien d'accoutumer les enfans à avoir une contenance respectueuse dans leurs exercices de dévotion, cômme d'avoir les mains jointes & de se prosterner à genoux.

On ne doit pas négliger de leur représenter souvent ce qu'ils doivent à leurs pères & mères, à leurs supérieurs, à ceux qui sont plus âgés qu'eux, à leurs frères & sœurs ainées, aux autres enfans, à leurs semblables, & en général à tous les hommes. Il faut les exhorter à s'aquitter d'une manière convenable des devoirs de la soumission, du respect, de l'amour de l'équité & de la reconnoissance. Pour leur faire sentir l'importance de ces devoirs, on leur insinuera cette maxime divine: *Agissez en toutes choses envers les autres hommes, comme vous voudriez qu'ils agissent envers vous, car c'est là la Loi & les Prophètes.* Matth. VII. v. 12. On peut convaincre les enfans de l'obligation où ils sont d'observer cette belle Loi en leur demandant, par exemple, s'ils ne verroient pas avec peine qu'on leur prit quelque chose de ce qui leur appartient? s'ils ne souffriroient pas lorsque quelqu'un leur feroit quel-
que

que injure ou quelque tort? Au contraire, s'ils n'ont pas du plaisir à voir qu'on les estime, qu'on leur témoigne de l'amitié & qu'on leur fait du bien? Par leurs réponses, vous apprendrez à connoître leur façon de penser & de juger, pour les y confirmer, si elle est juste, & pour la redresser, si elle ne l'est pas. Après avoir ainsi instruit les enfans de leurs différens devoirs, d'une manière accommodée à leur portée, on pourra leur montrer comment ils doivent exprimer au dehors les sentimens dont leurs cœurs sont pénétrés. Au reste, ce seroit trop peu pour eux qu'on ne leur donnât que des préceptes, le bon exemple de leurs chers Parens & celui d'autres enfans bien éduqués fera plus d'impression sur eux que les plus longs sermons de morale. Fournissez leur donc ce secours du bon exemple, & lorsqu'ils s'écarteront de leur devoir, faites le leur sentir avec douceur & amitié.

On ne peut non plus accoutumer trop tôt les enfans à avoir de l'ordre & de la propreté en toutes choses, dans leurs habits, dans leur linge, dans leurs livres, même jusques dans leurs jouets. Qu'ils ayent soin de remettre chaque chose à sa place après qu'ils s'en sont servis. Mais quand on exige d'eux cette exactitude, on suppose ici, comme ailleurs, que leurs parens, leurs préposés & leurs frères aînés leur en donnent l'exemple. S'il leur arrive de perdre, ou de gater, ou de casser quelque chose, gardez vous bien de vous mettre en colère ou de faire voir que le dommage vous cause plus de chagrin que l'étourderie ou l'inattention de votre enfant, & ne l'injuriez pas. Si sa conscience ne l'accuse pas de défobéissance

ou de méchanceté, ni vos injures, ni vos reproches ne produiront aucun bon effet. Faites lui plutôt connoître, avec un sérieux mêlé de douceur, comment, par son exactitude & sa circonspection, il pourra éviter un pareil dommage à l'avenir. En exhortant vos enfans à observer les règles du bon ordre & de la propreté, ne leur alléguez pas des motifs qui puissent favoriser leur amour propre & leur orgueil ; Ce seroit souffler un feu qui brûle déjà dans leur cœur & que rien ne peut éteindre que la Grace & le sang de Jésus - Christ.

§. 13.

CE que je viens de dire me conduit à la partie la plus importante de l'Education des enfans, je veux dire, au soin qu'on doit avoir de leurs âmes. Chaque chrétien doit favoir que, comme ce n'est pas par ses propres forces naturelles que l'homme peut se convertir & se sanctifier, il n'est pas non plus au pouvoir des pères & mères de produire ce changement sur leurs enfans. Convaincus de cette vérité ils doivent implorer d'autant plus ardemment le secours de la grace de Dieu, pour être préservés de donner à leurs enfans un mauvais exemple, ou quelque scandale, par une mauvaise éducation ; Et par là d'augmenter la dépravation qui, sans cela, n'est déjà que trop grande dans leur nature. St. Paul donne une courte, mais excellente instruction à tous les pères & mères, aussi bien qu'à ceux qui tiennent leur place, dans l'éducation des enfans, quand il leur dit, Ephes. VI. v. 4. *Vous pères, n'irritez point vos enfans, c'est-à-dire,*
ne

ne les rebutez & ne les aigrifiez pas, de peur qu'ils ne perdent courage, Coloss. III. v. 21. *Mais élevez les dans la discipline & dans les remontrances du Seigneur.* Cette Instruction de l'Apotre pourroit être paraphrasée, & entendue de cette manière: *N'élevez pas vos enfans d'une manière légale;* parce que la Loi engendre la colère, Rom. IV. v. 15. *Mais élevez les d'une manière évangélique,* c'est-à-dire, employez la voye de la charité évangélique pour les conduire à la connoissance de l'Évangile & à la jouissance des graces qu'il renferme. Quiconque étudie ces deux importantes Maximes dans l'École du Saint Esprit, & se fait un devoir de les pratiquer fidèlement, se mettra par là en état de donner à ses enfans une éducation véritablement chrétienne.

Pour éviter tout mésentendu sur le sens que j'attache à ce que j'appelle Méthode légale & Méthode évangélique, j'expliquerai ma pensée un peu plus clairement. La Loi en général consiste dans des Commandemens de faire certaines choses & d'en éviter d'autres, à quoi elle ajoute des recompenses pour ceux qui l'observent, & des chatimens pour ceux qui la transgressent. Cela étant, je dis qu'on élève les enfans d'une manière légale lorsqu'on se fait une affaire principale & continuelle de leur commander ce qu'ils doivent éviter. Pour les y porter, on ne consulte pas si leur cœur y est disposé, s'ils ont l'inclination & la volonté de s'y prêter, s'ils ont en eux les forces de faire ce qui leur est enjoint, & de l'exécuter de la manière qu'il leur a été prescrit. Que résulte-t-il de là? Si l'enfant conçoit ce qu'on lui commande, & qu'il ne le fasse pas,

ou qu'il ne le fasse pas de la manière qu'on le prétend de lui, il est grondé, censuré, menacé, souvent même châtié & battu avec colère & emportement; Et l'effet naturel de tout cela est, que cet enfant regarde, avec un cœur aigri, & condamne secrètement la conduite de ses parens comme cruelle, & peut-être comme injuste. Il en est des défenses comme des commandemens. Chaque négligence ou omission est suivie de reproches, de menaces. ou de peines; Et tout cela ne le rend pas meilleur. Ce qui en arrive est, qu'il devient plus soigneux & plus habile à se déguiser, à faire le mal en secret & à dérober à ses parens la connoissance de ses fautes. Je conviens qu'il est nécessaire d'accoutumer de bonne heure les enfans à une prompte & entière obéissance envers leurs parens & leurs supérieurs; Et cela, sans qu'on ait besoin de leur alléguer la raison, ou le motif pour lequel on exige telle & telle chose d'eux. Mais je soutiens en même tems qu'il n'est pas moins nécessaire, qu'avant toutes choses, ils soient bien persuadés & pleinement convaincus que leurs chers parens & leurs préposés les aiment tendrement, & qu'ils n'exigent rien d'eux que pour leur vrai & pour leur plus grand bien. Il faut que les enfans ayent assez bonne opinion de leurs parens pour croire qu'ils savent ce qui leur est réellement préjudiciable ou avantageux, & qu'ils ne prétendent d'eux que ce qui peut contribuer à leur propre bonheur. Quoique cette confiance qu'ils ont en l'amitié & bienveillance de leurs parens & de leurs supérieurs, ne soit pas d'abord bien développée ni raisonnée chez eux, ils en ont pourtant un certain sentiment qui les porte à leur
obéir

obéir volontiers & à éviter tout ce qui pourroit leur déplaire ou les affliger.

C'est pour les conduire à ce but qu'il faut employer la Méthode évangélique. Suivant cette méthode, on tache avant toutes choses de donner aux enfans de cet âge une idée claire de leur Créateur, de sa bonté, de son amour, & de sa Sainteté, de sa Justice, & de l'aversion souveraine qu'il a pour tout mal; Et de leur en donner une telle idée, qu'elle fasse une impression profonde & permanente sur leurs cœurs. En même tems on leur fait connoître & on les persuade, par le sentiment de ce qu'ils éprouvent eux-mêmes, qu'ils sont de leur nature corrompus, pécheurs & portés au mal. Lorsqu'ils sont bien convaincus de cette triste vérité, on leur apprend que, quoique tous les hommes méritent d'être rejettés & abandonnés de Dieu, son immense bonté a prévalu à sa justice; Que, par sa grande miséricorde, il a voulu les tirer de leur état de misère & de damnation & les ramener à la jouissance du salut: Que pour les affranchir de la coulpe du péché, aussi bien que des peines qu'ils ont méritées & pour les délivrer en même tems de la servitude du péché, ce bon Dieu n'a point trouvé de moyen plus convenable à sa miséricorde, à sa sagesse, à sa justice & à sa sainteté, que d'envoyer son cher Fils unique dans le monde: Qu'ensuite de ce Conseil admirable de Dieu, ce Fils bien aimé du Père est venu dans le monde, s'est revêtu de notre nature, est devenu notre Médiateur, notre victime, l'Agneau de Dieu qui a pris sur lui nos péchés, qui les a expiés par ses souffrances, & qui est mort pour nous réconci-

lier

lier avec Dieu : Que son précieux Sang est la rançon de nos ames & la purification de nos péchés : Que c'est par sa mort que nous avons la vie, & que c'est pour cela que les enfans sont baptisés en sa mort d'abord après leur naissance : Que dans le St. Baptême ils reçoivent la Grace d'être rendus participans du salut que le Sauveur nous a aquis, & que par ce saint Sacrement ils sont reçus au nombre des enfans de Dieu, des membres & des cohéritiers de Christ. Que c'est par cette raison qu'il leur donne son bon Esprit, lequel veut les conduire dez leur jeunesse, les instruire & les maintenir dans la vraye foi en Jésus - Christ.

Et comme, tant les parens, que les instituteurs des enfans, doivent être persuadés & se persuader tous les jours d'avantage, que par leurs soins les plus assidus & par leur application la plus fidèle, ils ne peuvent leur donner aucun bien, ni force, ni vie, mais que tout bien vient du Sauveur, hors duquel nous ne pouvons rien; Ils ne doivent point se honter d'en faire l'aveu, & de dire aux enfans : „ Nous pouvons bien,
 „ chers enfans, & nous voulons avec plaisir,
 „ vous faire connoître le Conseil & la volonté
 „ de Dieu touchant votre salut, sans vous en rien
 „ cacher; Mais il n'est pas en notre pouvoir de
 „ vous donner les forces nécessaires pour vous y
 „ conformer. Nous mêmes, nous ne sommes
 „ que de pauvres hommes pécheurs, qui cha-
 „ que jour avons besoin de recevoir, par la foi,
 „ de la plénitude des mérites du Sauveur, Grace
 „ sur Grace, pour être maintenus dans sa com-
 „ munion & pouvoir mener une vie qui lui soit
 „ agréa-

„ agréable. “ Si les adultes ont besoin de ce secours il n'est pas moins nécessaire aux enfans. Pour les uns, comme pour les autres, il n'y a point de salut qu'en Jésus, ni d'autre nom par le quel ils puissent être sauvés, Actes, IV. v. 12.

De même que les cœurs des parens ont du être touchés & convertis par la Parole des souffrances & de la croix du Sauveur, il faut que les cœurs des enfans en reçoivent une fois la salutaire impression : & qu'ils obtiennent la rémission des péchés, la vie & le salut par les mérites de sa passion & de sa mort. Lorsque ceux qui instruisent les enfans sont bien pénétrés du sentiment de leur corruption & en même tems de la Grace de la Rédemption opérée par le Sang de Christ, toutes les leçons, les exhortations & les remontrances qu'ils leur donnent, sont accompagnées de ce sentiment ; Et dans cette disposition de cœur, il leur est aisé de discerner les fautes où les enfans tombent par foiblesse, des péchés de malice & des caprices de leur propre volonté.

J'avoue que pour donner cette éducation évangélique aux enfans il faut que la famille, ou la maison d'éducation, soit une espèce de Maison de Dieu, où les parens & les préposés lèvent au ciel des mains pures & des cœurs zélés, pour recommander au Seigneur les enfans qui leur sont confiés. Ils doivent aussi regarder le petit troupeau d'enfant qu'ils paissent comme une petite Eglise domestique, laquelle doit croître & prospérer à la joye de ce Dieu qui se plait à habiter & à demeurer au milieu d'eux. Lorsque, mal-

gré

gré leurs différentes foibleſſes & defectuoſités, ils en feront venus à ce point, les observations que je vais faire ne feront plus pour eux des projets impraticables, mais un plan dont la Grace du Seigneur rendra l'exécution poſſible.

§. 14.

SI l'on deſire qu'une famille, où une école ſoit une ſemblable Eglise domeſtique, les parens & les instituteurs auront ſoin de faire aux enfans le portrait de l'Enfant Jéſus, tel qu'il nous eſt représenté dans l'hiſtoire évangélique. Ils leur propoſeront pour modèle ſon cœur plein d'amour & de douceur pour tous les hommes, & ſurtout ſon ardente dévotion envers ſon cher Père céleſte, lequel il avoit ſans ceſſe devant les yeux, avec lequel il ſ'entretenoit continuellement, & dont il avoit la Loi gravée dans le cœur. Ils leur feront obſerver ſa parfaite ſoumiſſion & obéiſſance envers ſes parens, ſon aſſiduité à ſ'inſtruire & à travailler, ſa patience & ſa bienſaiſance envers tous, ſon contentement d'eſprit dans l'eſtat d'extrême pauvreté auquel il avoit bien voulu être réduit; Enfin ſon accroiſſement en âge, en ſageſſe & en Grace devant Dieu & devant les hommes; accroiſſement qui n'étoit point ralenti par le mauvais exemple, dans une ville dont les habitans étoient ſi corrompus & ſi décriés qu'on diſoit partout, que rien de bon ne pouvoit venir de Nazareth. C'eſt ce beau tableau de la ſainte enfance de Jéſus qu'on tache d'imprimer dans le cœur des enfans; Mais en faiſant cela, on ne ſe contente pas qu'ils ſ'étudient à aquerir une reſ-

ſem-

semblance purement extérieure avec ce modèle. Il y en a plusieurs qui, soit par orgueil & amour propre, soit par souplesse d'esprit, soit par crainte, s'efforcent d'imiter l'exemple de l'Enfant Jésus dans leur conduite extérieure, tandis que leur cœur est encore mort, c'est-à-dire, qu'il résiste encore à sa Grace, qu'il est insensible à ses attraits, vuide de foi, de confiance, d'amour & d'attachement pour lui. Cet état, qui est celui de l'hypocrisie, est plus dangereux qu'on ne se l'imagine, & peut manquer d'avoir des suites très funestes, lorsque les enfans y persévèrent jusqu'à l'âge où les passions de la jeunesse prennent l'essor, & où la nature, abandonnée à elle même, n'a aucune digue à opposer au torrent de la corruption qui se débonde. Pour prévenir ces tristes suites, il est nécessaire de leur donner une connoissance foncière de leur état de corruption & de péché; En même tems, de leur faire comprendre que, pour être renouvelés à l'image & à la ressemblance de Jésus, il faut qu'ils aient reçu dans leurs cœurs cette vie nouvelle qu'il nous a acquise par sa mort, qu'ils soient changés par l'efficace de sa grace & conduits par la vertu de son Esprit. En effet, pourquoi le Fils de Dieu a-t-il participé à la chair & au sang, comme tous les autres enfans? Pourquoi s'est-il rendu semblable en toutes choses à ses frères? Pourquoi a-t-il passé successivement par tous les différens âges de la vie humaine? Pourquoi enfin a-t-il éprouvé les foiblesses, les besoins & les adversités auxquelles l'enfance est sujete? C'a été afin qu'il devint un souverain sacrificateur miséricordieux & fidèle, lequel put aider tous les hommes, & en particulier, secourir les enfans dans
les

les dangers & dans les foibleffes dont ils font environnés. Pourquoi encore les enfans des Chrétiens font-ils baptifés en la mort de Christ, & pourquoi reçoivent ils ce baptême d'eau & de fang, dont parle l'Apotre, 1. St. Jean, V. v. 6. C'est afin que le vieil homme, c'est-à-dire, la corruption naturelle, le corps du péché, foit noyé & fuffoqué avec toutes fes convoitifes, & qu'il en forte un homme nouveau, créé felon Dieu dans une justice & une fainteté véritable. Tel fut autrefois l'Enfant Jésus, & fa bonne volonté est de rendre les enfans tels, par fa Grace. Pendant tout le cours de fa vie il a prouvé qu'il étoit le plus tendre ami des enfans: Il commandoit qu'on les lui apportat: Il les prenoit entre fes bras, il les careffoit, les baiſoit & les béniffoit. Comme il est encore aujourd'hui le même qu'il étoit alors, fon tendre amour pour les enfans n'a souffert aucune diminution. Qu'on tache donc de les en bien persuader, & qu'on les exhorte à mettre toute leur confiance & leur eſpérance en lui. Qu'on les assure que fa gracieuse intention est d'accomplir en leur faveur toutes fes divines promesses, de leur donner un cœur nouveau & d'y graver fa Loi, afin qu'ils foient enseignés de Dieu, & qu'ils le connoiffent, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Hebr. VIII. v. 10. 11. Eſaie, LIV. v. 13.

Ce font là des matières que les parens & les précepteurs doivent traiter avec les enfans, auffi ſouvent qu'il s'en présentera une occasion opportune. Je dis, dans l'occasion favorable, car mon intention n'est pas qu'il faille leur faire là deſſus, de long sermons, & les leur répéter à chaque pro-

propos. Il seroit à craindre qu'ils n'en conçussent de l'ennui & du dégoût. J'entens, qu'au lieu de prêcher si souvent & si longtems aux enfans, il faut les gagner par la douceur & les amener imperceptiblement au point, qu'ils demandent eux mêmes comme une grace qu'on leur raconte quelque trait de l'histoire de l'Enfant Jésus. De qu'une fois ils y auront pris gout, on pourra en glisser un mot dans le discours, soit aux heures du lever & du coucher, soit à celles du repos, soit à la promenade. Par là, les enfans sentiront que cette matière fait l'objet favori de leurs parens & de leurs supérieurs, qu'ils en goutent l'excellence, & que c'est ce qui les rend contents & heureux.

Pour faire gouter ces instructions aux enfans, il faut suivre la méthode dont l'Esprit de Dieu s'est servi dans les Saintes Ecritures, & imiter l'exemple du Sauveur du monde. Il n'employoit pas la manière d'enseigner Systématique & scientifique de ces Docteurs qui font un ample discours sur chaque matière qui s'offre à traiter. Souvent les oiseaux de l'air ou une fleur des champs, lui fournissoit l'occasion de représenter la grandeur de l'amour de Dieu & la fidélité de sa Providence; Et cela, toujours d'une manière simple & touchante. Tantot il empruntoit des emblèmes sensibles, tantot des similitudes, ou des histoires frappantes, pour insinuer à ses Disciples les vérités les plus sublimes & les devoirs les plus importans de la Religion. Quoi de plus touchant, par exemple, que l'histoire de l'Enfant prodigue? Quoi de plus frappant que le tableau qu'il fait du dernier Jugement? C'est de cette

F

manière

manière d'enseigner que les parens & les instituteurs des enfans peuvent se servir pour leur inculquer, de leur plus bas age, les vérités & les devoirs de notre sainte Religion.

Il importe aussi beaucoup qu'ils soient accoutumés de bonne heure à vaquer aux exercices publics de dévotion, qu'ils entendent la prédication de l'Évangile & qu'ils assistent aux Catéchisations. Mais il faut les disposer auparavant à regarder comme une Grâce & une faveur la permission qu'on leur donne de s'y rendre; Ainsi loin de les y faire aller par contrainte & malgré eux, il convient de leur faire envisager comme un chatiment le refus qu'on fait de les y laisser aller.

Toutes les fois qu'on administre le saint Baptême, il est bon que les enfans y fournissent leur présence, qu'ils voyent ce qui se fait & qu'ils entendent ce qui se dit; Mais il faut aussi prendre de là occasion de leur donner sur ce Sacrement des instructions convenables à leur portée, répondre amicalement à leurs petites questions, leur rappeler en mémoire l'Alliance que Dieu a traitée avec eux dans le Baptême, & leur faire sentir le prix de la grâce qu'ils y ont reçue. Par là, ils apprendront à en connoître l'excellence, & à conserver dans leur cœur le souvenir de ce grand bienfait.

Il n'est pas moins du devoir des parens d'admettre leurs enfans à leurs dévotions particulières & domestiques, surtout à leurs prières du matin & du soir. Outre la bénédiction qu'ils en peuvent

peuvent retirer , il est bon qu'ils ayent devant les yeux ces exemples de piété & qu'ils apprennent à connoître les sentimens dont père & mère sont animés lorsqu'ils s'entretiennent avec Dieu. C'est de même un usage très louable d'instruire les enfans à faire une petite prière , soit en prose , soit en vers , avant & après le repas ; Sur-tout lorsque les parens leur donnent , par une contenance recueillie & respectueuse , l'exemple de la profonde vénération avec laquelle il convient de parler à Dieu. Ici , j'avertis encore une fois que les parens doivent bien se donner de garde de surcharger les enfans d'exhortations & de réprimandes ; Et qu'au contraire , ils doivent s'étudier à les rendre courtes , intéressantes & même assez agréables pour que les enfans souhaitent qu'elles durent plus longtems.

§. 15.

EN s'occupant ainsi à former le cœur des enfans à la piété , leurs parens & leurs précepteurs doivent étudier avec un œil attentif & un cœur compatissant leurs inclinations dominantes , afin de découvrir de quel côté la corruption naturelle panche & se manifeste le plus fortement. Il est vrai que chaque enfant a dans sa nature la semence de ce que l'Apotre appelle la concupiscence de la chair , la convoitise des yeux & l'orgueil de la vie ; Cependant cette semence germe différemment chez les uns que chez les autres. Ici c'est un tel vice qui pullule le plus visiblement , là c'est telle mauvaise inclination qui se décele d'une manière plus sensible. L'un est

plus vif, plus prompt & plus impétueux que l'autre. Celui-ci est envieux, avide, avare & ténace, celui-là est mol, lache & indolent. C'est ce qu'il importe beaucoup d'observer dans toutes les différentes circonstances où les enfans peuvent se rencontrer; Surtout lorsqu'ils sont auprès de leurs servantes, ou dans la compagnie des autres enfans, parce que c'est alors que, se sentant moins gênés ils se montrent à découvert. Dez qu'on s'apperçoit que tel ou tel vice se produit chez eux d'une façon marquée, on doit bien se garder de le diffimuler ou de le pallier, & plus encore de l'excuser ou de le justifier. Le premier effet que cela doit produire sur le cœur des parens est, de les humilier & de leur rappeler le sentiment de la corruption qui est en eux-mêmes & qu'ils ont transmise à leurs enfans; En même tems ils ont sujet d'implorer, pour eux & pour les leurs, la Grace du pardon & de la délivrance du Seigneur. Dans cette disposition de cœur ils prendront à part l'enfant chez qui la corruption s'est manifestée par tel ou tel vice: Ils lui parleront dans un esprit de douceur & de commifération: Ils lui représenteront combien cette disposition naturelle est odieuse à Dieu & éloignée de la ressemblance du Sauveur du monde. De là, ils le conduiront à la connoissance de son cœur, lequel doit être bien corrompu & mauvais, puis qu'il est la source de tels & tels vices. Cette découverte leur fournira matière à lui faire sentir combien il doit avoir déplu à Dieu & contristé son bon Esprit; En même tems combien cela est contraire à l'alliance d'une bonne conscience avec Dieu, à cette Alliance de Grace qu'il a contractée avec lui dans le saint Baptême.

Mais

Mais en faisant à votre enfant toutes ces remontrances prenez garde qu'il ne tombe dans le désespoir; Donnez lui plutot espérance que, tout pécheur qu'il est, il ose s'approcher de notre bon Sauveur, & peut trouver Grace devant lui: Que, non seulement il peut recevoir de lui la remission de tous ses péchés, mais encore un secours puissant contre la violence de sa corruption naturelle: Que, pour l'obtenir, il n'a qu'à s'adresser à lui avec confiance, à lui demeurer attaché & à ne se laisser séparer de lui par quoi que ce puisse être. Comme les enfans ont naturellement le cœur sensible, si celui du vôtre s'attendrit à vos admonitions, priez Dieu avec lui & pour lui: Faites-le ensuite passer dans une chambre, où il soit seul, & exhortez-le à exposer lui-même ses misères & ses besoins au Seigneur. En suivant les conseils que je vous donne, vous réussirez indubitablement mieux à ramener & à corriger votre enfant qu'en lui infligeant les châtimens les plus rudes, ou qu'en lui faisant les plus sévères menaces. Il n'est, hélas, que trop de ces parens mal-avisés, qui saisissent d'abord la verge & menacent leurs enfans des plus cruelles punitions, lesquelles pourtant ils n'ont nulle envie de leur infliger; Mais que résulte-t-il de toutes ces frivoles menaces? comme elles ont été souvent réitérées sans être suivies de l'exécution, l'enfant s'y accoutume comme à entendre des chansonnettes, il y devient insensible, il persévère, dans ses vices & s'endurcit dans le mal.

§. 16.

QUAND je donne ces avis, mon entendu n'est pas qu'on ne doive jamais employer la verge ni infliger d'autres chatimens aux enfans. Loin de là, dez que cela se fait dans le tems & de la manière convenable, j'admets la maxime du Sage, qui dit : *Celui qui épargne sa verge hait son fils ; Mais celui qui l'aime se bate de le chatier.* Prov. XIII. v. 24. Lorsqu'un enfant est assez malheureux pour mépriser toutes les instructions chrétiennes & les exhortations amicales qui lui ont été données, & qu'au lieu de les goûter il se roidit contre les commandemens de Dieu & de ses parens, il cesse d'être un objet d'indulgence, il a besoin d'éprouver la pesanteur de la verge. Cependant, avant de la lui faire sentir, je voudrois qu'on se donnât la peine de le bien convaincre qu'il a mérité cette punition. La défobéissance, l'obstination à faire ce que père & mère ont défendu & le refus d'observer ce qu'ils ont commandé, n'eussent-ils pas même allégué la raison pour laquelle ils le veulent ainsi : Ne pas dire, ni vouloir avouer la vérité, ou inventer un mensonge pour se justifier : Distraire quelque chose à l'insçu & sans la permission de son légitime possesseur, ne fut-ce qu'une friandise, ou une autre chose de peu de valeur : Commettre ces fautes malgré les instructions & les avertissemens sérieux qu'on a reçus à ce sujet : Tomber même dans des récidives ; Tout cela ne doit point être passé sans chatiment, & le meilleur est celui de la verge. La raison en est, que ces vices en engendrent une infinité d'autres & qu'ils

qu'ils ont des suites très pernicieuses. Au reste, pour ne pas mettre les enfans dans le cas de la désobéissance, il faut que les parens & les supérieurs n'exigent jamais d'eux des choses qui sont au-dessus de leur pouvoir; Et lors qu'ils les chatieront, ils doivent le faire avec modération & comme en la présence de Dieu, de peur que la trop grande sévérité ne rompe le lien de la paix & de l'amitié réciproque. On a déjà dit plus haut, Chap. II. §. 11. & Chap. III. §. 6. que c'est de le berceau qu'il faut commencer à rompre la propre volonté des enfans & à vaincre la désobéissance; Et qu'il ne faut même souffrir ni l'une ni l'autre chez ceux qui sont malades. J'avoue que ce n'est pas sans beaucoup de peine qu'on empêche ceux de cet âge d'être désobéissans, d'inventer un mensonge pour se soustraire à la punition dont ils ont été menacés, & d'être tentés de commettre quelque petit larcin, surtout à la vue d'un objet qui flatte leur gourmandise; Cependant les parens doivent agir en cela avec une attention infatigable & une fidélité soutenue, car de ce que la conscience les accusera de négligence à cet égard, ils seront obligés de se condamner eux-mêmes dans le tems qu'ils chatieront leurs enfans.

Sur toutes choses je recommande aux parens que, tant dans l'éducation de leurs enfans en général, qu'en particulier dans les chatimens qu'ils leur infligent, le père & la mère soient d'un même sentiment & s'accordent sur tous les points. S'il arrivoit que l'un pensât que l'autre va trop loin, ou n'exige pas assez, au moins qu'ils se gardent bien de le faire remarquer, ou de le faire

soupçonner à l'enfant, soit par paroles, soit par gestes, ou par mines. Mais surtout, que l'un ne s'avise pas de prendre le parti de l'enfant contre l'autre. Lorsqu'ils pensent différemment, ils peuvent choisir le tems où les enfans sont absens, ou endormis, pour conférer ensemble & convenir sous les yeux du Seigneur comment ils pourront, avec le secours de sa Grace, donner à leurs enfans la meilleure éducation possible. Un autre inconvénient contre lequel les parens doivent être en garde, c'est la prédilection; lorsque le père ou la mère aime par préférence un enfant plus que les autres, qu'il en fait son favori ou son mignon, auquel il donne & pardonne plus qu'aux autres. Comme ils sont tous également leurs enfans, ils doivent leur donner à tous la même part à leur affection paternelle & maternelle, à leur soins & à leurs biens. Que si certains enfans se rendent, par une mauvaise conduite, indignes de jouir de ces avantages, dans un même degré que les autres, il faut travailler à ce qu'ils soient pleinement persuadés & convaincus dans leur conscience que l'inégalité de leur sort n'est pas un effet de la partialité de leurs parens, mais une suite des dérèglemens de leur conduite.

§. 17.

PUISQUE je parle dans ce Chapitre de l'Éducation des enfans jusqu'à l'âge de sept ans, je me sens pressé à prier les parens d'avoir grand soin d'empêcher que, dez cet âge, leurs enfans de différens sexes ne soient jamais seuls ensemble. Ils doivent donc veiller non seulement
sur

sur eux avec prudence & autant assidument qu'il leur sera possible, mais encore faire en sorte qu'ils soient séparés les uns des autres, tant dans les chambres à coucher, que lorsqu'ils s'habillent & se deshabillent, & lorsqu'ils vont à leurs nécessités.

Non seulement ils doivent les avoir toujours sous leur garde & inspection, ou sous celle d'une personne de confiance, mais encore pourvoir à ce que leurs propres enfans ne se trouvent jamais dans la Compagnie des autres qu'en présence d'un surveillant. Souvent il peut leur arriver de voir ou d'entendre des choses capables d'exciter en eux une mauvaise passion. Un exemple séduisant les entrainera aisément à une mauvaise action, à laquelle ils n'eussent jamais pensé sans cela. La vigilance est donc ici bien nécessaire, elle devrait même aller jusqu'à conduire, ou à faire accompagner les enfans par quelqu'un, lors qu'ils vont à l'école & qu'ils en retournent.

J'ai encore à parler d'un devoir essentiel des parens à l'égard des enfans de cet age. Aussitot que ceux-ci ont assez d'intelligence & de conception, on ne pourra jamais leur inculquer trop sérieusement; combien il est nécessaire de regarder tous nos membres, nos yeux, nos oreilles, nos pieds, nos mains, & toutes les autres parties de notre corps, comme des membres qui ne doivent point être employés à servir le péché mais au service du Seigneur; Et cela, par la raison qu'ils ont été créés & qu'ils doivent être sanctifiés pour devenir des instrumens de justice & non d'iniquité. Il n'est pas difficile de rendre
F 5
cela

cela compréhensible à la jeunesse du plus bas âge. De qu'un enfant prête sa main à une mauvaise action, comme lorsqu'il frappe quelqu'un ou qu'il soustrait une chose à laquelle il ne devoit pas toucher, il est aisé de lui faire sentir que ses mains ne lui ont pas été données pour en faire un si mauvais usage, mais pour les employer à faire des choses agréables au Seigneur. On peut lui donner les mêmes instructions sur l'usage de toutes les autres parties de son corps pour les porter à ne pas deshonorer des membres destinés à faire le bien, en s'en servant pour malfaire.

CHAPITRE IV.

De l'Education des Enfans, depuis leur septième, jusqu'à leur quatorzième année.

§. I.

J'EN suis maintenant venu à l'époque de la vie des enfans, où leur éducation exige d'autant plus de soins, que c'est celle qu'ils recoivent à cet âge, qui influe le plus puissamment sur le reste de leur carrière. Le période qu'ils vont parcourir, loin d'être employé à des choses frivoles & inutiles, doit être ménagé avec scrupule, & consacré à les acheminer directement à leur destination. Cette destination est celle que l'Auteur de notre existence a fixée lui-même, pour le tems & pour l'éternité; Par conséquent le premier principe de l'éducation est, que tout enfant, en qualité de créature de Dieu, rachetée à grand prix, soit fidèlement conduit à ce but. C'est donc ici le terme auquel les parens & les instituteurs